



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika
الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا
Association for the Development of Education in Africa
Association pour le développement de l'éducation en Afrique
Associação para o Desenvolvimento da Educação em África

**Triennale de l'éducation et formation en Afrique
(Ouagadougou, Burkina Faso, 12-17 février 2012)**

**Promouvoir les connaissances, compétences et
qualifications critiques pour le développement
durable de l'Afrique : Comment concevoir et
édifier une réponse efficace des systèmes
d'éducation et de formation**

Sous-thème 2

**Développement des compétences
techniques et professionnelles
tout au long de la vie pour une
croissance socio-économique
durable de l'Afrique**

**La contribution des centres d'éducation non formelle dans
le développement des compétences du secteur primaire :
cas du Centre Songhaï du Bénin**

Consultant principal

Thierry Hountondji

Consultants associés

LOUEKE Guy

WANKPO Placide

HOUNDJEMON Sylvère

**Document de travail
en cours d'élaboration**

NE PAS DIFFUSER

DOC 2.1.11

Ce document a été préparé pour la Triennale de l'ADEA (Ouagadougou, Burkina Faso, 2012). Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux de(s) (l')auteur(s) et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Le document est un document de travail en cours d'élaboration. Il a été préparé pour servir de base aux discussions de la biennale de l'ADEA et ne doit en aucun cas être diffusé dans son état actuel et à d'autres fins.

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – 2012

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

Banque africaine de développement (BAD)
Agence temporaire de relocalisation (ATR)
13, avenue du Ghana
P.O. BP 323
1002 Tunis Belvédère
Tunisie
Tel: + 216/ 71 10 39 86
Fax: + 216/ 71 25 26 69
adea@afdb.org

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| 1. ABREGE..... | 6 |
| 2. RESUME | 7 |
| 3. INTRODUCTION | 10 |
| 4. CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE AU BENIN : APERCU ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AGRICOLE | 11 |
| 4.1. CADRE STRATEGIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AGRICOLE | 11 |
| 4.2. CADRE INSTITUTIONNEL : LES STRUCTURES CHARGES DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE RURALE ET AGRICOLE | 11 |
| 4.3. LES OFFRES ETATIQUES DE FORMATION | 11 |
| 4.4. LES OFFRES NON ETATIQUE DE FORMATION | 13 |
| 5. CHAPITRE 2 : LA GESTION DU CENTRE SONGHAI ET LES OFFRES DE COMPETENCES | 14 |
| 5.1. GENESE DU CENTRE SONGHAÏ..... | 14 |
| 5.2. GESTION DU CENTRE SONGHAÏ | 14 |
| 5.3. LA DIMENSION NATIONALE DU CENTRE SONGHAÏ | 14 |
| 5.4. LES OFFRES DE COMPETENCE AU CENTRE SONGHAÏ..... | 17 |
| 5.5. L'ACCES AU CENTRE SONGHAÏ | 17 |
| 5.5.1. <i>Cas des élèves fermiers.....</i> | <i>18</i> |
| 5.5.2. <i>Cas des étudiants</i> | <i>18</i> |
| 5.5.3. <i>Cas de ceux qui demandent une formation à la carte</i> | <i>18</i> |
| 5.6. INGENIERIE DE LA FORMATION AU CENTRE SONGHAÏ..... | 19 |
| 5.7. L'EFFICACITE INTERNE AU CENTRE SONGHAÏ | 19 |
| 5.8. LE PROFIL DE FIN DE FORMATION AU CENTRE SONGHAÏ..... | 19 |
| 5.8.1. <i>Le système d'accompagnement des sortants du centre Songhaï</i> | <i>19</i> |
| 5.8.2. <i>Le dispositif national d'accompagnement.....</i> | <i>20</i> |
| 5.8.3. <i>Les dispositifs d'accompagnement du centre Songhaï.....</i> | <i>20</i> |
| 5.9. LA SPECIFICITE DU CENTRE SONGHAÏ | 21 |
| 6. CHAPITRE 3 : LE CENTRE SONGHAÏ ET L'ECONOMIE BENINOISE | 22 |
| 6.1. IMPORTANCE DU CENTRE SONGHAÏ DANS LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU BENIN..... | 22 |
| 6.2. CONTRIBUTION DU CENTRE AU MAINTIEN DE L'ENVIRONNEMENT | 22 |
| 6.3. LE CENTRE SONGHAÏ ET L'ECONOMIE BENINOISE | 24 |
| 7. CHAPITRE 4 : LEÇONS ET RECOMMANDATIONS | 26 |
| 7.1. CONSTAT | 26 |
| 7.2. RECOMMANDATIONS | 27 |
| 8. BIBLIOGRAPHIE..... | 29 |
| 9. ANNEXES | 30 |
| LISTE DES PARTENAIRES DE SONGHAI | 30 |
| STATISTIQUE SUR L'ORIGINE DES APPRENANTS BENEFICIANT DES FORMATIONS DE COURTE DUREE | 31 |
| DESCRIPTION DES ASPECTS A PRENDRE EN COMPTE POUR LA REDACTION DU PROJET INDIVIDUEL A EXECUTER EN FIN DE FORMATION | 32 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Localisation des sites Songhaï au Bénin | 15 |
| Tableau 2 : Les offres de compétences dans les centres Songhaï | 17 |
| Tableau 3 : Statistiques de la formation à Songhaï | 17 |
| Tableau 4 : Evolution des crédits accordés par le centre Songhaï..... | 21 |
| Tableau 5 : Spécificités du centre Songhaï | 21 |
| Tableau 6 : Schéma explicatif d'obtention des sous produits | 23 |
| Tableau 7 : Statistique sur le suivi des apprenants ayant acquis des compétences au centre Songhaï dans différentes filières..... | 24 |
| Tableau 8 : Production par zone des fermiers sortis du centre Songhaï | 25 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Carte du Bénin avec l'emplacement des sites Songhaï..... | 15 |
|--|----|

Liste des encadrés

| | |
|----------------|----|
| Encadré 1..... | 16 |
| Encadré 2..... | 27 |

Acronymes et abréviations

| | |
|----------------|---|
| ADEA | : Association pour le Développement de l'Education en Afrique |
| ALIDE | : |
| CARDER | : Centre d'Action Régionale pour le Développement Agricole |
| CCECA | : Caisse Communautaire d'Epargne et de Crédit Agricole |
| CECEC | : |
| CEP | : Certificat d'Etudes Primaires |
| CEPRC | : |
| CeRPA | : Centre Régional pour la Promotion Agricole (ex CARDER) |
| CFQP | : |
| CPR | : Centre de Promotion Rurale |
| FBD | : |
| FNPEEJ | : Fonds National de la Promotion de l'Entreprise et de l'Emploi des Jeunes |
| FODEFCA | : Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage |
| MAEP | : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche |
| MaFaR | : Maisons Familiales Rurales |
| MESFTP | : Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnel |
| MTFP | : Ministère du Travail et de la Fonction Publique |
| ONG | : Organisation Non Gouvernementale |
| OSD | : Orientation Stratégique pour le Développement |
| PDAVV | : Programme de Diversification Agricole par la Valorisation des Vallées |
| PIB | : Produit Intérieur Brut |
| PNUD | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PSRSA | : Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole |
| SCRP | : Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté |

1. ABREGE

1- La question de l'utilité de la formation est au cœur de la réflexion des politiques éducatives africaines. Après un pas significatif dans le pari de l'accès, les Etats au sud de l'Afrique tentent de répondre à cette question : faut-il former plus ou faut-il former utilitaire et pour l'emploi.

Ce questionnement est d'actualité en ce moment où l'Afrique veut marquer de son empreinte dans le concert des nations. Pour gagner ce défi, elle a besoin de compétences avérées dans le domaine du développement.

L'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) s'associe au débat en choisissant comme thème de la triennale : le Développement des compétences techniques et professionnelles tout au long de la vie pour une croissance socio-économique durable de l'Afrique.

Suite à l'appel à candidature, le Bénin participe à la réflexion en partageant son expérience sur un dispositif mis en place en vue de l'acquisition de compétence des jeunes déscolarisés en milieu rural.

2- Les différentes analyses menées ces dernières années ont mis en exergue le fait que le système éducatif béninois n'a pas permis de constituer une masse critique de population active compétente pour impulser un développement agricole et industriel soutenu. Il se pose la problématique de la faiblesse de l'Enseignement technique et professionnel.

L'articulation du secteur ne permet pas de disposer d'une population munie de compétences avérées dans le secteur primaire.

Les dysfonctionnements relevés sont entre autres :

- ✓ L'insuffisance de l'offre de formation dans l'enseignement technique et professionnel ;
- ✓ L'absence d'adéquation de spécialités offertes par rapport aux besoins du marché ;
- ✓ L'absence de politique d'orientation des apprenants vers les spécialités qui ne favorise pas une gestion rationnelle des flux par rapport aux qualifications demandées sur le marché du travail ;
- ✓ L'insuffisance de l'effectif des personnels enseignants qualifiés ;
- ✓ La non implication des professionnels du monde de travail dans la formation et l'encadrement des apprenants ;
- ✓ L'absence de stratégie entrepreneuriale ;
- ✓ Le déséquilibre visible entre la structure de l'économie et l'appareil éducatif : alors que plus de 70% de la population active est installée dans des activités agricoles et connexes, seulement 5% des effectifs des élèves de l'Enseignement Technique et Professionnelle évoluent dans les établissements d'enseignement agricole. Par contre près de 70 % des effectifs se retrouvent dans les filières tertiaires dans lesquels le privé s'investit aisément à cause de la faiblesse relative des coûts unitaires de formation.

Le sous-secteur de l'Enseignement Technique et Professionnelle est peu pertinent en terme de qualité et d'efficacité. L'offre actuelle ne répond pas de manière adéquate aux besoins qualitatifs et quantitatifs de la stratégie de développement du pays

3 -Le dispositif institutionnel n'a pas prévu des stratégies d'acquisition de compétence des déscolarisés ruraux. Les données sur les offres de formation qui relèvent du public mettent en évidence qu'il y a :

Douze (12) collèges et Lycées d'Enseignement Technique

Quatre (4) centres de métiers qui viennent d'être créés, mais non encore fonctionnelle

Trois (3) centres de formation professionnelle

Sur un total de dix-neuf (19) centres publics, cinq (5) ont pour vocation l'agriculture. Le rapport est bien faible pour un pays dont le secteur primaire occupe 47% de la population (selon le document d'orientation stratégique du développement du Bénin)

Selon le répertoire fourni par le FODFECA 39 centres ou ONG contribuent au renforcement de la capacité des jeunes déscolarisés

2. RESUME

4- L'Association pour le Développement de l'Education (ADEA) a retenu comme thème centrale de la triennale qui se déroulera en décembre 2011 : Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique: comment édifier/concevoir une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ? Pour atteindre un niveau de développement acceptable, les Nations doivent se baser sur le facteur humain qui doit posséder de nombreux atouts parmi lesquels la formation. Dans la cadre de sa participation aux travaux de cette grande rencontre, le Bénin a choisi de présenter son expérience sur l'acquisition de compétence des jeunes déscolarisés en milieu rural. Le thème est ainsi intitulé : la contribution des centres d'éducation non formelle dans le développement des compétences du secteur primaire : cas du Centre Songhaï du Bénin.

5- Au Bénin, l'agriculture est prépondérante et conserve à elle seule 24,1% du PIB. Elle reste une source importante de devises. Pour relever le défi dans ce secteur qui occupe près de 75% de la population active dont la plupart des jeunes déscolarisés, il est nécessaire de disposer des ressources humaines capables de générer des richesses de façon efficace. Les plans et programme élaborés accordent une place privilégiée à l'acquisition de compétence des acteurs du secteur agricole. Dès lors se pose la question de savoir comment ces déclarations d'intention sont mises en œuvre. Quelles sont les Institutions qui assurent la formation initiale et continue des acteurs du secteur ? Les déscolarisés ruraux bénéficient t-ils d'une prise en charge spécifique en matière d'acquisition de compétence ? Ce sont parmi tant d'autres nos hypothèses de recherche.

6- Les investigations ont mis en exergue le fait que l'offre éducative publique est très limitée dans le domaine agricole. Sur un total de dix neuf (19) centres publics, cinq (5) ont pour vocation l'agriculture. Le rapport est bien faible pour un pays dont le secteur primaire occupe 47% de la population (selon le document d'orientation stratégique du développement du Bénin). Le dispositif institutionnel public n'a pas prévu des stratégies d'acquisition de compétence au profit des déscolarisés ruraux. Il a existé des programmes ponctuels sous l'égide des carders ?, mais l'expérience n'a malheureusement pas perduré. L'accès dans les établissements publics est sélectif et ne prend pas en compte les déscolarisés. L'initiative privée supplée l'insuffisance de l'Etat en la matière. L'entrepreneuriat agricole n'est pas suffisamment valorisé dans les programmes d'enseignement scolaire au Bénin. L'enseignement agricole n'est pas suffisamment valorisé dans les curricula scolaire.

7- Les initiatives privées soutenues par le partenariat ont suppléé l'Etat dans cette entreprise. Au nombre des centres existant, le Centre Songhaï répond à cette préoccupation et a fait l'objet de cette étude. Fondé en 1985 par un privé, le centre Songhaï a connu un développement significatif ; les succès enregistrés ont justifié la création des trois centres similaires au Bénin. Songhaï acquis droit de cité et a été consacré centre régionale de formation en entrepreneuriat agricole.

8- Les modalités d'accès dépendent du type de formation et du public cible ; elles sont assez souples et gratuite pour les jeunes déscolarisés désireux de s'investir dans l'entrepreneuriat agricole. Le centre Songhaï offre des formations à la carte de courte durée et de lieu de stage pour les étudiants. Les statistiques révèlent que jusqu'en 2010, trente neuf (39) promotions de 1075 apprenants ont été formés. Le taux d'efficacité interne même s'il est acceptable, soulève quelques interrogations ,316 apprenants n'ont pas pu finir leur cursus pour divers raisons (abandon, exclusion)

9- Le Centre Songhaï offre une diversité de formation dans le domaine agro-alimentaire ; Il est mis en place une stratégie spécifique de formation, de suivi des sortants du centre. A la différence des autres centres, la formation qui est dispensée vise à la fois le développement humain, (éveil à la confiance en soi, à la responsabilité, à la créativité, à la prise de risque, à la prise en charge de soi-même, à l'ouverture aux autres) et le développement économique basé sur l'agriculture, l'élevage, la

pisciculture, les énergies renouvelables, l'agro-industrie, les technologies appropriées, le tout formant un système intégré d'agriculture durable.

L'essentiel de la formation est basée sur l'apprentissage pratique et se déroule dans les ateliers pratiques. Ces ateliers ne sont pas que des séances de démonstration pédagogique car il s'en dégage forcément des résultats. Il y a également des cours théoriques. Le couplage de la formation et de la production crée une relation de mentorship entre le maître d'atelier et l'apprenant. Il s'agit d'une sorte de connivence entre le formateur et l'apprenant qui sont tous les deux comme liés par un pacte dans la recherche des solutions aux contraintes de production.

Les élèves sont astreints à des contrôles périodiques. Ils subissent un examen final avant d'être admis au niveau II. A la fin du cycle de formation, ils élaborent et présentent devant un jury leur projet d'insertion dans la vie professionnelle. Songhaï a mis en place un système pour accompagner les apprenants en leur octroyant des prêts pour faciliter leur insertion.

10- Le centre Songhaï occupe une place de choix dans le dispositif de formation des déscolarisés en milieu rural au Bénin. C'est un centre polyvalent qui offre des formations diversifiées dans le domaine primaire spécifiquement en entrepreneuriat agricole pour les jeunes déscolarisés. Les activités du centre Songhaï s'inscrivent dans le cadre de la vision stratégique de développement qui priorise le secteur agricole au Bénin. La valeur ajoutée des activités du centre sur l'économie béninoise est mise en exergue ; outre le volet significatif de renforcement de capacités des jeunes déscolarisés, les centres Songhaï offrent en toute saison des produits pour la consommation locale. Il n'existe pas de statistique disponible en la matière pour illustrer le fait. Plus significative est la maîtrise de la technologie de maintien de l'environnement. Fidèle à sa vision de déchet Zéro, le centre recycle les déchets produits. Le centre est spécialisé dans (1) la fertilisation du sol et la fabrication du compost, (2) la production du biogaz et la (3) la production des asticots, (4) la purification des eaux usées.

11- Au-delà de la réussite du centre Songhaï qui est une référence sur le plan continental se pose d'autres constats. L'offre éducative reste faible dans le domaine technique et professionnel - en ce qui concerne la branche agricole au Bénin ou l'agriculture occupe 47,1% des emplois ; sur un total de dix neuf (19) établissements publics, cinq (5) ont pour vocation l'agriculture. Il y a disproportion entre le nombre d'établissements qui dispense des formations générales et le domaine technique. Ces chiffres illustrent la faiblesse de la politique éducative en matière d'enseignement technique et professionnel dans le secteur agricole qui utilise un pourcentage élevé de la main d'œuvre. Comme une conséquence de ce qui précède, le Bénin n'exploite pas toutes ses potentialités agricoles et est encore dépendant sur le plan alimentaire, comme le témoigne, les statistiques des importations des produits vivriers. Sur le plan scolaire, il est à remarquer que l'entrepreneuriat agricole n'est pas suffisamment valorisé dans les programmes d'enseignement scolaire au Bénin. L'enseignement agricole n'est pas suffisamment valorisé dans les curricula scolaire. A l'enseignement primaire, la réforme du système éducatif entreprise en 1990 n'a pas accordé une place à l'enseignement agricole dans les programmes d'étude, un apprenant qui termine les études primaires possède peu d'information sur l'environnement et l'agriculture, contrairement aux autres réformes particulièrement celle entreprise en 1975 , connue sous le titre de l'école nouvelle qui a mis un accent particulier sur l'agriculture

12- Les actions bénéfiques à entreprendre concerneront trois grands axes : (1) préservation des acquis du centre : Le centre a acquis une notoriété qui est reconnue de tous. Il urge de pérenniser les acquis en renforçant le dispositif de fonctionnement. Des actions en vue de l'amélioration du dispositif de la collecte et du traitement des données statistiques sont à envisager. Etendre l'expérience du centre Songhaï dans toutes les communes du Bénin. Il aura fallu pour cela entreprendre une étude d'identification des besoins de formation en tenant compte des spécificités de chaque région

(2) institutionnaliser la formation des déscolarisés en entrepreneuriat agricole : Elaborer un document cadre d'acquisition de compétence des jeunes déscolarisés (multiplier les dispositifs de formation des jeunes déscolarisés dans le secteur agricole), (3) réviser des curricula : l'émergence d'une catégorie d'entrepreneur agricole ne sera pas l'effet de hasard. Il faudra commencer par préparer assez tôt la jeunesse dans ce sens. La politique éducative doit introduire dans l'éducation de base des modules sur l'entrepreneuriat agricole dans les curricula. A cet effet, les pays peuvent s'inspirer de l'exemple du

Bénin, de la Guinée, du Cameroun, et de la Tanzanie qui ont introduit entre autres l'enseignement agricole dans les curricula

Ces pays ont mis en place de nouvelle politique éducative après les indépendances et ont eu des résultats encourageants. L'idée défendue par ces réformes est que l'école ne doit pas former des citoyens qui soient en déphasage avec les réalités endogènes.

3. INTRODUCTION

13- Dans le cadre sa participation aux travaux de la prochaine Triennale de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) le Bénin a choisi de présenter une expérience sur l'acquisition de compétence des jeunes ruraux déscolarisés. Au nombre des structures qui offrent des compétences, le Centre Songhaï présente une spécificité qui méritent d'être partagée. Au bout de plus de deux décennies, cette structure a réussi à mettre en place, une véritable ingénierie de formation en entrepreneuriat agricole.

14- La présente étude est articulée en quatre parties. Dans la première, il sera abordé l'Etat des lieux de la formation technique et professionnelle au Bénin. Il a été question de passer en revue les offres publiques et privées de formations dans le domaine technique et professionnel et spécifiquement dans le domaine agricole. **Dans la deuxième est relative** à la présentation du centre Songhaï. Il a été abordé, l'accès, l'efficacité interne et externe, de même que le processus d'ingénierie de formation. Nous avons insisté sur l'originalité du centre Songhaï par rapport aux autres structures qui offrent des prestations dans le domaine agricole. La troisième partie a été consacrée à la valeur ajoutée des activités du centre Songhaï sur l'économie béninoise. La dernière partie est relative aux leçons apprises et aux recommandations.

15- Quelques hypothèses ont guidé nos recherches. Elles s'énoncent comme suit : (1) il existe une politique de prise en charge des jeunes déscolarisés; en vue de l'acquisition de compétence, (; (2) le centre songhaï de Porto- Novo est un centre polyvalent qui offre des formations diversifiées dans le domaine primaire spécifiquement en entrepreneuriat agricole pour les jeunes déscolarisés ; (3) dans le système éducatif formel ,les curricula valorisent l'entrepreneuriat agricole au Bénin ;(4) un nombre important de jeunes déscolarisés intègrent le Centre songhaï en vue de l'acquisition de compétence ; (5) il est mis en place un dispositif de suivi des jeunes qui ont acquis des compétences au Centre Songhaï, (6) le Centre Songhaï et tous ceux qui sont impliqués dans la chaine apportent une valeur ajoutée pour l'économie béninoise ;(7) L'expérience du Centre songhaï est transposable dans d'autres pays.

16 -La méthodologie a été axée sur quatre grands axes. Le premier est relatif à la revue de la littérature (1) Nous avons exploité les documents de politiques générales, de plan d'actions stratégiques , de politiques d'orientation, et les études disponibles en la matière sur le centre Songhaï. (2) Le deuxième axe a porté sur la recherche et l'exploitation des données statistiques. Les données statistiques étaient indispensables pour cette étude. Le service de documentation a mis à notre disposition les données existantes. (3) Le troisième a été consacré à la visite de certaines institutions et des centres, a cet effet, nous avons visité le Centre Songhaï, la MaFar d'Abomey, (4) le quatrième axe a consisté à l'entretien que nous avons eu avec des acteurs publics comme privés intervenant dans la chaine de formation .

17- La présente contribution s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la Triennale de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA). En effet , cette Institution a l'habitude d'organiser tous les deux années une rencontre internationale regroupant tous les Ministres africains en charge de l'Education , les partenaires, les chercheurs pour débattre d'une problématique majeure de l'Education . Pour une première dans l'histoire de cette Institution la rencontre, se tiendra trois ans après la précédente qui s'est déroulée à Maputo au Mozambique .La philosophie de cette rencontre est de partager les expériences réussies ou porteuses dans le secteur éducatif.

Le thème de la Triennale étant relatif à la promotion des connaissances, compétences et qualifications critique pour le développement durable de l'Afrique, la présente étude s'inscrit dans le cadre des expériences réussies dans le domaine de l'acquisition de compétence des jeunes déscolarisés. Le Centre Songhaï a mis en place une stratégie et une ingénierie de formation pour prendre en charge cette couche de la population. Les différentes lignes mettent l'accent sur les spécificités du centre et ce qui peut être transposable.

4. CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE AU BENIN : APERÇU ET DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE AGRICOLE

4.1. Cadre stratégique du développement de la filière agricole

18 -Le Bénin est un pays qui a une forte potentialité agricole. Les grandes réformes et politique de développement entreprises ces dernières années ont mis l'accent sur le développement de ce secteur. Le document cadre de stratégie de réduction de la pauvreté a priorisé le sous secteur agricole, en tant que levier du développement. Dans le document d'Orientations Stratégiques de Développement du Bénin 2006 – 2011, cette primauté de l'agriculture transparaît dans le paragraphe ci-après : « dans le secteur primaire, l'agriculture y est prépondérante et conserve à elle seule 24,1% du PIB. Elle reste une source importante de devises, malgré la faiblesse de la productivité, la non mécanisation, la non maîtrise de l'eau, la mauvaise organisation des filières, l'insuffisance de l'encadrement technique, le manque d'infrastructure, l'absence quasi-totale de financement des activités de production et la faible diversification des cultures d'exportations ».

Le Plan stratégique de relance du secteur agricole (1) affirme que le secteur agricole constitue l'un des leviers pour lutter contre la pauvreté. A cet effet, il préconise l'idée d'une « révolution verte » qui permettra au Bénin de devenir un pays d'économie agricole compétitive dans les prochaines années. Pour y parvenir, il recommande, entre autres, une meilleure formation des agriculteurs qui sont en majorité des analphabètes. En effet, 70% des travailleurs dans l'informel agricole n'ont eu aucune scolarisation. L'acquisition de compétence en vue d'une meilleure productivité dans le secteur agricole fait partie des priorités du gouvernement

4.2. Cadre Institutionnel : les structures chargées de la mise en œuvre de la politique rurale et agricole

19- L'acquisition de compétences dans le domaine agricole, relève des structures étatiques et privés. Dans le dispositif béninois, il n'existe pas de structures publiques qui ont à charge de façon formelle la formation des jeunes déscolarisés .Cette couche de la population est prise en charge par les structures privés. Il existe par contre de nombreuses structures d'accompagnement des jeunes désireux de s'installer dans le secteur agricole.

4.3. Les offres étatiques de formation

20- Ce sont les structures publiques qui offrent des prestations dans le domaine agricole. Quatre Ministères sont concernés : (1) le Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP), (2) le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) (3) le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et Professionnel et le (4) le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique .Le moins qu'on puisse tirer comme conclusion est que l'offre de formation publique en direction des déscolarisés ruraux est inexistante. Le catalogue de formation existant s'adresse beaucoup plus à ceux qui poursuivent normalement leur cursus.

21- Le Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP)

Le MTFP n'a pas de mandat pour assurer directement de la formation professionnelle mais contribue à sa mise en œuvre par le biais des activités développées par le FODEFCA ?.

¹ - version de décembre 2009.

Le FODEFCA est un dispositif de mise en œuvre de la Politique Nationale de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage. Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du Ministère chargé du travail. Les objectifs qui lui sont assignés sont les suivants : (1) Satisfaire en permanence les besoins en main d'œuvre qualifiée des entreprises des secteurs formel et informel en vue de l'amélioration du rendement, de la productivité et de la compétitivité ; (2) Insérer les populations cibles afin de leur permettre de lutter contre la pauvreté ; (3) Renforcer les capacités des organismes de formation.

Il a pour mission la valorisation des ressources humaines par le financement d'actions de formation au profit des travailleurs du secteur privé moderne et du secteur informel. A ce titre, il est chargé notamment de :

- Recevoir et gérer les ressources destinées au financement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage ;
- Financer les actions de formation ;
- Appuyer les entreprises dans la définition des besoins de formation et l'élaboration de plans de formation ;
- Soutenir le développement de la qualité de l'offre de formation, etc.

Les groupes cibles des activités du FODEFCA sont : les travailleurs des entreprises du secteur moderne, les travailleurs du monde rural, les artisans, les apprentis, les actifs sans emploi, les déscolarisés, les déflatés, etc.

Pour ce qui concerne le domaine agricole, objet de cette étude, le FODEFCA a appuyé soixante dix (70) centres de formation privés pour des actions de formation.

22 -Le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP)

Les Centres de Promotion Rurale (CPR)

Ce sont des structures du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). Elles ont été créées par les CeRPA (ex CARDER) pour la formation et l'installation sur leurs terroirs, des jeunes ruraux dans les métiers de l'agriculture. Ils sont orientés vers l'amélioration des techniques culturales. Le CPR compte 20 apprenants dont 5 pour les jeunes filles et 15 pour les garçons. Aujourd'hui, plus aucun CPR n'est fonctionnel. Ils étaient confrontés à de nombreuses difficultés dont :

- l'insuffisance du personnel d'encadrement, du matériel et des équipements de formation ;
- la non fonctionnalité des adductions d'eau;
- l'insuffisance des mesures d'accompagnement pour l'installation des Jeunes Agriculteurs Modernes (JAM) formés, situation exacerbée par le non remboursement des crédits par ceux qui en ont bénéficié ;
- la méconnaissance des CPR par les élus locaux et les ONG

.23- Le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et Professionnel.

Relèvent sous la tutelle de ce Ministère des collèges et lycées techniques qui dispensent des formations dans le domaine agricole. Les formations sont régies par des programmes et des modalités d'examen et de certification.

. Actuellement, 4 lycées et 2 collèges s'en chargent. Il s'agit du :

- Lycée Agricole Mèdji de Sékou : il offre uniquement des formations au 2nd cycle. 1er lycée agricole, il est pour le moment le seul établissement à offrir une formation à distance dans les mêmes disciplines de la formation présentielle.
- Lycée Agricole d'Adja-Ouèrè : il offre des formations au 1er et 2nd cycle ;
- Lycée Agricole d'Akodéha : il n'offre que le 2nd cycle ;
- Lycée Agricole de Kika : il n'offre que le 2nd cycle ;
- Collège d'Enseignement Technique Agricole de Natitingou ;
- Collège d'Enseignement Technique Agricole d'Ina.

24- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique .

Relèvent de la tutelle de ce Ministère : (1) Une école polytechnique (2) Deux facultés de Sciences agronomiques.

L'Ecole Polytechnique : Au sein de cette entité, il y a le département de la Production animale et le département de l'environnement qui dispensent des formations en relation avec le secteur agricole. Ces départements recrutent des titulaires du BAC ou du DEAT qui suivent 3,5 années de formation en vue de l'obtention du Diplôme d'Ingénieur des Travaux (DIT)

Les Facultés des Sciences Agronomiques

Il existe deux facultés des sciences Agronomiques (1) la Faculté des sciences agronomiques d'Abomey-Calavi au sud du Bénin qui forme en moyenne 50 ingénieurs agronomes par an .Elle recrute les titulaires du BAC ou du DEAT qui suivent 5,5 années de formation agronomique (2) la Faculté des Sciences agronomiques de l'Université de Parakou située au nord-Est du Bénin.

4.4. Les offres non Etatique de formation

25- Les offres privées de formation dans le domaine agricole sont plus diversifiées que les offres étatiques. Les formations dans le secteur formel et non formel se donnent dans la plupart des cas par les ONG. Les certifications des formations sont propres aux organisations sans aucune implication de la structure ministérielle ayant la charge du sous-secteur.

Trois catégories de structures sont à signaler dans ce cadre :

1- Les Maisons Familiales Rurales (MaFaR)

Elles sont des associations non gouvernementales intervenant principalement dans le domaine de la formation professionnelle agricole et de l'alphabétisation. Elles sont subventionnées par le département de la Vendée en France. Il n'y a pas de spécificités pour accéder dans les Mafar et bénéficier de la formation. Il y a deux types de formation (1) la formation initiale de longue durée pour l'exercice d'un métier agricole adressée aux jeunes de 16 à 35 ans; (2) l'administration des modules thématiques de courte durée (quelques jours ou semaines) pour le renforcement des capacités et des compétences des adultes exerçant déjà un métier agricole.

Il existe 4 MaFaR au Bénin : (1) La MaFaR de Sam à Kandi; (2) La MaFaR de kilibo; (3) La MaFaR d'Abomey et (4) La Mafar de Kétou .

Le nombre de stagiaires par promotion est de vingt (20). Au terme de la formation, il est délivré une attestation aux stagiaires.

L'acquisition de compétence se fait spécifiquement dans les domaines ci-après : (1) Exploitation agricole (2) Maitrise de la culture attelée (3) Jardinage (4) Animateurs des forets classées ,(5) Elevage de volaille et de porcs (6) Elevage d'aulacode et lapin (7) Producteurs de semence améliorée.

Dans les Mafar, il n'existe pas une disposition de suivi et d'accompagnement des stagiaires.

Depuis leur création ; 483 personnes ont bénéficié de formation dans l'ensemble des MaFars du Bénin.

2- Les Centres de formation de BORNEfonden

BORNEfonden est une ONG danoise appelée « Fondation des enfants » ayant pour objet d'aider les enfants des pays pauvres à devenir des adultes responsables capables de contribuer au développement de leurs milieux. Pour atteindre ses objectifs, la fondation développe des formations actuellement dans 24 centres répartis dans les départements de l'Atacora, du Zou, des Collines, du Mono, du Couffo et de l'Atlantique. Le plus grand nombre de ces centres se trouve dans les départements des Collines et du Mono. Les formations à titre principal portent sur le petit élevage et le maraîchage.

Le Projet de Renforcement des compétences pour l'emploi des Jeunes et le Développement Rural en Afrique de l'ouest. L'objectif de ce projet est de développer la formation des jeunes, issus de l'économie informelle rurale, en les dotant de compétences qui améliorent leur employabilité, pour un travail décent et productif, via le renforcement des systèmes de développement professionnel, l'accès aux opportunités d'emplois ruraux et l'accroissement durable des revenus.

5. CHAPITRE 2 : LA GESTION DU CENTRE SONGHAI ET LES OFFRES DE COMPETENCES

26- La présentation du centre songhaï sera faite à partir du schéma trilogique : input, transformation et output. (1) Input. Dans cette rubrique, nous évoquerons la philosophie qui sous tend la création et les activités du centre, les modalités d'accès ; les profils d'entrée des apprenants (2) dans le processus de transformation, il sera abordé, l'ingénierie de la formation, l'efficacité interne, les domaines de spécialisation, la stratégie de suivi des apprenants , les éléments de spécialisation du centre songhaï par rapport aux autres centres de formation (3) Out-put, dans cette rubrique, il sera abordé l'insertion des fermiers sortis du centre.

5.1. Genèse du Centre Songhaï

27- Avant tout la création du centre Songhaï a été sous tendue par une philosophie de développement endogène. Cette dimension caractérise l'institution .

Le centre Songhaï a été fondé en 1985 par un prêtre dominicain, Frère Godfrey Nzamujo et un groupe d'amis africains révolté par le niveau très faible de développement sur le continent caractérisé par l'insuffisance alimentaire, l'exode rural, la perte d'espoir en l'avenir chez les jeunes notamment ceux déscolarisés, la dégradation de l'environnement . Il est installé à Porto-Novo (Bénin). Dans le souci de redonner une dignité à l'Afrique, Songhaï s'est doté d'une philosophie de développement qui vise la constitution d'une plate-forme entrepreneuriale et de développement intégré en vue de la mise en place d'un espace de vulgarisation porteur de solution techniques, organisationnelles, économiques, sociales et morale pour sortir les populations africaine d'une logique de pauvreté, les entraînant ainsi vers une prise en charge et un développement socio-économique durable. Il s'agit de donner aux jeunes, paysans et entrepreneurs les valeurs humaines appropriées à un changement de comportement pour qu'ils deviennent les acteurs de leur propre développement, capables d'initiative et de créativité.

5.2. Gestion du Centre Songhaï

28 - Le centre Songhaï est doté d'un statut juridique depuis le 5 mai 1990. C'est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de formation, de production ainsi que de recherche et de développement en entrepreneuriat agricole et en agro business dont l'objectif est de susciter l'émergence d'une nouvelle société africaine, qui repose sur des dynamiques socioéconomiques en promouvant un type d'économie sociale axée sur un devoir de solidarité qui vise à rendre les pauvres producteurs, acteurs et planificateurs de leur propre avenir.

Les centres Songhaï sont des institutions de formation qui offrent des prestations dans maints spécialités dans le domaine agro alimentaire.(Voir tableau des offres de compétence)

L'organigramme du centre (voir annexe), met en évidence plusieurs départements dont :

Les finances (2) le marketing (3) la production (4) chaîne et valeur alimentaire ((5) administration (6) logistique maintenance et approvisionnement (7) technologie et fabrication mécanique.

Songhaï a reçu de nombreuses distinctions pour ses mérites et est en partenariat avec plusieurs institutions étrangères. Une des insuffisances constatée est l'inexistence de partenariats avec les structures nationales.

5.3. La dimension nationale du centre Songhaï

29 - Implanté à Porto-Novo, le centre mère, Songhaï s'est démultiplié dans trois autres départements du Bénin à cause des succès enregistrés. Ainsi des centres annexes ont été créés à :(1) Lokossa dans le département du Mono sur une superficie de 30 hectares ;(2) Savalou dans le département des Collines sur une superficie de 300 hectares ; (3) Parakou dans le département du Borgou sur une superficie de 240 hectares.

Au total le Centre Songhaï a mis en valeur une superficie de 570 hectares et utilise une main d'œuvre toute catégorie confondue estimée à 258 agents.

Ces différents centres sont des succursales créés et qui offrent les mêmes opportunités de formation. L'idée sous jacente est la prise en charge des déscolarisés en milieu rurale.

Tableau 1 : Localisation des sites Songhaï au Bénin

| N° | Site | Département | Superficie | Nombre d'agents en service |
|-------|------------|-----------------|--------------|----------------------------|
| 1 | Porto-Novo | Ouémé-Plateau | 18 hectares | 180 |
| 2 | Lokossa | Mono-Couffo | 30 hectares | 07 |
| 3 | Savalou | Zou-Colines | 300 hectares | 33 |
| 4 | Parakou | Borgou-Aliborie | 240 hectares | 38 |
| Total | | | 570 hectares | 258 |



Carte du Bénin avec l'emplacement des sites Songhaï

Encadré 1

Une reconnaissance Nationale

Dans le cadre de la mise en œuvre de son CPAP 2009-2013, le PNUD s'est engagé à appuyer les activités susceptibles d'augmenter les revenus des pauvres et de créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes. Ceci passera notamment par le renforcement des capacités des centres formation pour accompagner l'émergence d'un entrepreneuriat agricole. Or, le Bénin abrite l'expérience Songhaï de promotion de l'entrepreneuriat agricole de plus de 20 ans. Cette expérience constitue aujourd'hui un label régional avec l'accompagnement du Système des Nations Unies dans le cadre du Projet Régional de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole pour stimuler l'Economie rurale en Afrique. Cette expérience du Centre Songhaï peut servir de levier au relèvement des défis de développement et de lutte contre la pauvreté qui se posent au Bénin, notamment la promotion des filières agricoles, la professionnalisation des acteurs du secteur agricole et l'aménagement équilibré du territoire. L'idée du « Projet de promotion de l'entrepreneuriat agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales au Bénin » découle de cette logique. Ce Projet mettra l'accent sur la définition des pôles de concentration pour arrimer l'expérience de Songhaï à la stratégie nationale de développement agricole, dans une vision de développement intégré sur toute l'étendue du territoire national.

Justification de l'appui du PNUD à LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT AU BENIN A PARTIR DE LA MISE EN ECHELLE DE L'EXPERIENCE DE SONGHAI

Dans le cadre du Programme de coopération pays 2009-2014, le PNUD compte appuyer les activités susceptibles d'augmenter les revenus des pauvres et de créer des emplois décents pour les jeunes et les femmes. Ceci passera notamment par un appui dans les domaines (i) de la sensibilisation du secteur privé et du secteur bancaire sur les opportunités d'investissement dans l'agro-industrie, (ii) de la formulation d'une politique sur les PPP et l'identification des PPP pour les filières agricoles, (iii) du développement des capacités des centres régionaux pour accompagner l'émergence d'un entrepreneuriat agricole, (iv) de la mise en place de mécanismes de financement inclusif pour permettre aux jeunes et aux femmes de se lancer dans l'entrepreneuriat agricole ou développer d'autres activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, le Bénin abrite l'expérience Songhaï de promotion de l'entrepreneuriat agricole depuis plus de 20 ans. Cette expérience du Centre Songhaï a connu une grande réussite dans la promotion de l'entrepreneuriat agricole et la création d'emplois décents en zones rurales. Elle constitue aujourd'hui un label régional avec l'accompagnement du Système des Nations Unies dans le cadre du Projet Régional de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole pour stimuler l'Economie rurale en Afrique (durée : 5 ans ; couverture : 12 pays dont le Bénin).

L'expérience de Songhaï peut servir de levier au relèvement des défis de développement et de lutte contre la pauvreté qui se posent au Bénin, notamment la promotion des filières agricoles, la professionnalisation des acteurs du secteur agricole et l'aménagement équilibré du territoire. L'idée du « Projet de promotion de l'entrepreneuriat agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales au Bénin » découle de cette logique.

Ce Projet mettra l'accent sur la définition des pôles de concentration pour arrimer l'expérience de Songhaï à la stratégie nationale de développement agricole, dans une vision de développement intégré sur toute l'étendue du territoire national. De façon spécifique, la mise en œuvre du projet débouchera sur les principaux changements suivants :

- 1- La disponibilité d'une masse critique d'entrepreneurs agricoles capables de relever les défis de l'intégration au marché national, régional et international ;
- 2- Une amélioration de la sécurité alimentaire qui assure l'accès à une alimentation de qualité à la majorité de la population à moindre frais en réduisant la dépendance vis-à-vis des importations de denrées alimentaires ;
- 3- Un approvisionnement régulier et compétitif en matières premières des industries agroalimentaires nationales. Ce faisant, les producteurs parviendront à accroître leur capacité de création de plus-values et de promotion de l'emploi ;
- 4- Une amélioration du pouvoir d'achat des populations rurales qui vont accroître leur consommation, créant ainsi un marché intérieur pour la dynamisation des activités en milieu rural et à terme, l'élimination de la pauvreté grâce à la génération d'opportunités mieux rémunérées.

5.4. Les offres de compétence au Centre Songhaï

31- Le centre Songhaï offre une diversité de formations dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole. La particularité est l'agro industrie, le centre étant spécialisé dans la transformation obéissant au principe de « déchets zéro ». A l'analyse, les différentes offres de formations de compétences techniques et professionnelles concerne des domaines porteurs de croissance socio-économique et développement durable pour le Bénin et l'Afrique.

Tableau 2 : Les offres de compétences dans les centres Songhaï

| N° | Filières | Sous-filières |
|----|--|---|
| 1 | Filière végétale : | Fertilisation (compost, BRF et agroforesterie, jardin (carottes, laitues, etc), Compost et agroforesterie, jardin (carottes, laitues), cultures vivrières (riz, maïs, soja), champignons |
| 2 | Filière volailles : | Poules pondeuses, poulets de chair, volailles (canard, oies) dindons et pintades, cailles, poulets améliorés |
| 3 | Filière mammifères : | Porcs, aulacodes, lapins, bovins, ovins, caprins, nutrition animale |
| 4 | Pisciculture : | Production en bassin, production dans les étangs et les cages flottantes ; insémination artificielle |
| 5 | Transformation artisanale (alimentaire + cosmétique) : | Viande et poissons, (charcuterie, fumage) pâtisserie, boissons, (jus, sirop) production de laits (yaourt etc....) Huiles, savon, pommades, séchage (gari, fruits, légumes) noix de cajou, riz |
| 6 | Energies renouvelables | Biogaz, panneaux solaires, |
| 7 | Fabrication d'outil agricole | Capsulaire, granuleuse, égreneuse à maïs , broyeur de céréale, clarificateur, presse dékanmè, râpeuse mobile, chaudière, décortiqueuse d'arachide, cuiseur, presse palmiste, mélangeur, pompe d'eau, batteuse de riz à pédale, couveuse à pétrole |
| 8 | Accueil Restauration | Hébergements, services en salle et cuisines diverses (moderne et cuisine africaine) |
| 9 | Services informatiques | Internet, services bureautiques, informatiques, communication |
| 10 | Marketing- commercialisation | Gestion des stocks, vente des produits de la ferme |
| 11 | Perspective | Culture sous serre Recyclage de plastique Production de bouteilles en plastique |

5.5. L'accès au centre Songhaï

Le Centre Songhaï s'est donné pour vocation de former les jeunes déscolarisés en entrepreneuriat agricole. Les modalités d'accès dépendent du type de formation et du public cible. Le centre accueille trois catégories d'apprenants. Plus de douze mille (12 000) apprenants ont acquis des compétences dans les différents centres Songhaï comme le témoigne le tableau ci-dessus :

Tableau 3 : Statistiques de la formation à Songhaï

| Données | Nombre | Provenance | Observation |
|---|--------|-------------------------|---|
| I- Total formé de 1985 à 2009 (toute formule confondue : initiale + continue) | 6035 | Bénin et autres pays | |
| I-1. Cycle long (initiale): de 1985 à 2009 | 2638 | Bénin (essentiellement) | Durée de formation : 18 mois + 1 an d'application |

| Données | Nombre | Provenance | Observation |
|--|--------|---|---|
| I-2. Formation modulaire à la carte (continue) : de 1985 à 2009 | 3397 | France, Cameroun, Congo, Nigeria, Burkina-Faso, Bénin, Togo, Mali, Tchad, Gabon, Canada, Niger, Burundi, Madagascar, Congo-Brazaville, Ouganda, Gambie, Comore, GD. BRETAGNE, Zambie, Sénégal, Belgique, Italie, RCI, Libéria, RCA, ZIMBABEW, USA, Cuba, Ghana. | Durée moyenne : 3 à 6 mois |
| II- Nombre d'inscrit moyen par mois à Songhaï | 225 | Bénin et autres pays | Pour tout Songhaï dont 95 en formation modulaire |
| III- Nombre d'installés en activité parmi les bénéficiaires de la formation initiale | 1700 | | Dont 230 fermes pilotes (phares) Le suivi est effectif seulement sur les bénéficiaires de la formation initiale soit un taux d'installation de 65,30 % |

5.5.1. Cas des élèves fermiers

32- L'admission des élèves fermiers dans les centres Songhaï est subordonnée à un test de sélection. Ce sont des jeunes (de la tranche d'âge de 18 ans à 35 ans ayant au moins le niveau CEP) qui veulent devenir des entrepreneurs agricoles socioéconomiques. Ainsi après un tri sur les dossiers, les candidats dont les dossiers sont retenus sont convoqués à une interview de validation de choix. Une attention particulière est accordée aux postulants béninois. La prise en charge des élèves fermiers est gratuite (hébergement, restauration, encadrement pédagogique ...). La durée de formation est comprise entre six (06) et dix huit (18) mois selon le cas pour la première phase (Niveau I). Cette phase est suivie d'une seconde phase pratique d'un an. Il s'agit d'une épreuve de prise en charge des apprenants eux-mêmes sur la base d'un mini projet validé. Pour la mise en œuvre dudit projet, il est octroyé un crédit sans intérêt à ceux-ci.

Songhaï recrute chaque année deux (02) promotions d'environ trente cinq élèves fermiers par an.

Le candidat à la formation Songhaï doit se prévaloir des attitudes et aptitudes suivantes :

- L'adhésion à la vision de développement de Songhaï basée sur la transformation de l'homme, une reconversion des mentalités pour une valorisation du travail social ;
- Ambition pour sa propre vie et pour le développement de sa communauté ;
- Ouverture à l'assimilation de valeurs et d'aptitudes nouvelles, une capacité de changement personnel
- Manifestation d'éveil, d'un désir d'innovation et de curiosité.

5.5.2. Cas des étudiants

Le centre Songhaï accueille d'autres groupes d'apprenants. C'est le cas des étudiants à la recherche de stage de terrain. Ce groupe rassemble les étudiants des lycées agricoles, universités ou tout autre domaine en lien avec les activités du centre. Leur acceptation est liée aux besoins de Songhaï sur telle ou telle thématique.

5.5.3. Cas de ceux qui demandent une formation à la carte

Songhaï reçoit également tout public en recherche d'une spécialisation pour une durée d'une semaine à trois (03) mois ainsi que les cadres, autorités gouvernementales et locales soit pour un programme d'inspiration (1 à 3 semaines) ou programme d'appui à la conceptualisation pour les futurs gestionnaires de nouveaux centres Songhaï.

Il faut préciser que le Centre Songhaï a été consacré centre de formation régional pour l'entrepreneuriat agricole par le PNUD. Depuis lors les apprenants de divers pays viennent acquérir de compétence dans maints domaines (confère en annexe le nombre de stagiaires étrangers)

5.6. Ingénierie de la formation au centre Songhaï

34- La formation qui est dispensée vise à la fois le développement humain, (éveil à la confiance en soi, à la responsabilité, à la créativité, à la prise de risque, à la prise en charge de soi-même, à l'ouverture aux autres) et le développement économique basé sur l'agriculture, l'élevage, la pisciculture, les énergies renouvelables, l'agro-industrie, les technologies appropriées, le tout formant un système intégré d'agriculture durable.

La transmission des connaissances est basée sur une véritable pédagogie d'accompagnement qui fait de l'apprenant un élément focal et actif du processus d'apprentissage. Il est tenu compte de trois éléments fondamentaux au cours du processus de formation : (1) La personnalité de l'apprenant, (2) son background ; (3) ses aspirations/son projet de vie.

L'essentiel de la formation est basée sur l'apprentissage pratique et se déroule dans les ateliers pratiques. Ces ateliers ne sont des séances de démonstration pédagogique car il s'en dégage forcément des résultats. Il y a également des cours théoriques.

Les élèves sont astreints à des contrôles périodiques. Ils subissent un examen final avant d'être admis au niveau II. Plus significatif est la rédaction et la soutenance d'un projet d'installation en fin de formation. (voir en annexe le canevas de présentation du projet individuel).

5.7. L'efficacité interne au Centre Songhaï

35 - L'analyse d'une institution de formation ne peut se faire sans aborder le problème de l'efficacité interne. Comme toutes les institutions de formation, le centre Songhaï est confronté à la réalité de déperdition. Nous ne disposons pas de données statistiques actuelles sur l'ampleur de l'efficacité interne. Les raisons justificatives sont entre autres : Insuffisance technique des apprenants à la suite des évaluations prévues dans le programme de formation ; problèmes financiers (non soutien des parents aux apprenants pendant le parcours de leur formation) ; problème foncier (non disponibilité de la terre chez certains apprenants occasionne parfois l'abandon de la formation), non respect du règlement intérieur de la formation (cas de vol, alcoolisme,...).

5.8. Le profil de fin de formation au Centre Songhaï

36- La fin de la formation au centre Songhaï est sanctionnée par une attestation interne qui n'a pas d'équivalence avec les diplômes du système éducatif classique béninois. Cette option est conforme à la philosophie de base du centre qui forme des apprenants pour l'auto emploi et non pour exercer un emploi dans la fonction publique. Conformément à sa vision, Songhaï met sur le terrain de véritables leaders entrepreneurs socio-économiques, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui vont créer des entreprises et les gérer d'une manière très professionnelle, efficace dans l'esprit du développement intégré, rentable économiquement et socialement. Ces leaders seront aussi des pionniers, des entraîneurs pour leurs régions.

Le référentiel de fin de formation est élaboré en conséquence. En fin de formation, les fermiers ont acquis les aptitudes ci-après : (1) Conception de leur plan d'installation tenant compte du contexte socio-économique, (2) Création et gestion de leur entreprise : élaboration de vision claire de leur avenir et de leur contexte, (3) Analyse de leur entreprise agricole, leur milieu, leur environnement, (4) Vulgarisation de leurs techniques et connaissances à partir de leurs activités, (5) Animation d'une équipe ou une coopérative qui peut les solliciter dans leur milieu, (6) Entraînement du monde rural autour d'eux pour un dynamisme socio-économique, impacter leur milieu.

La fin de la formation est conditionnée par la soutenance d'un rapport de leur projet d'installation. Considéré comme plan d'affaire, le projet doit être soigneusement élaboré et comporte les aspects sociologiques, managériaux, économiques et financiers. La description des aspects est consignée en annexe.

5.8.1. Le système d'accompagnement des sortants du centre Songhaï

Une chose est d'acquérir des compétences dans le domaine agricole, une autre est de réinvestir ces acquis. La question majeure est relative à l'installation des jeunes qui ont acquis des compétences au centre Songhaï. Quelles sont les dispositifs mis en place pour les aider à s'installer.

Il existe le (1) dispositif national d'accompagnement de ceux qui veulent s'installer dans l'agriculture et le (2) dispositif mis en place par le centre Songhaï pour accompagner les apprenants.

5.8.2. Le dispositif national d'accompagnement

37- Il existe de façon générale au Bénin des structures (publiques ou privées) de micro-finances et de microcrédits qui accompagnent les jeunes entrepreneurs qui présentent des projets viables quel que soit leur domaine d'activité. Il y a cependant de plus en plus des structures de microcrédits qui accordent une attention spéciale aux entrepreneurs agricoles conformément à la stratégie nationale de relance de ce secteur. Les fermiers sortis de Songhaï ont la possibilité d'adresser des demandes de financement à ces structures mais sans une implication du centre Songhaï.

5.8.3. Les dispositifs d'accompagnement du centre Songhaï

38- Le système d'accompagnement et de suivi vise à développer chez les fermiers la logique de productivité en tant que principal levier de leur épanouissement et à faire de ceux-ci des créateurs autonomes de la richesse communautaire grâce à leur force de production. La stratégie de Songhaï en matière de politique d'accompagnement consiste à :

- faciliter l'émergence d'un réseau d'échanges autour des fermiers Songhaï pour le développement d'une économie communautaire et ceci dans une logique de « farmer to farmer » ;
- faciliter l'accès à la caisse de microcrédit Songhaï par la mise en place de procédures souples ;
- faire une assistance technique et financière aux fermes ayant des potentialités de valorisation et appuyer la réalisation d'investissements durables liés aux nouvelles performances acquises.

A. Le réseau de fermiers Songhaï

Il a été mis en place le réseau des fermiers Songhaï qui se matérialise par la création de pôles de production agricole assez dynamique.

Afin de maintenir la solidarité du réseau, l'accent est mis sur la dynamisation des coordinations locales des fermiers pour faciliter l'intégration des jeunes fermiers. Le réseau a son mode de fonctionnement ; il est prévu en outre, une rencontre annuelle qui est un forum de consécration des initiatives entrepreneuriales réussies pour asseoir une culture de réussite en diffusant les réussites des fermiers et autres acteurs de développement africains.

B. Les subventions aux fermes

Dans le souci de renforcer l'image entrepreneuriale des fermes afin qu'elles deviennent de réelles vitrines, Songhaï à travers le fonds Songhaï France alloue des subventions non remboursables à quelques fermiers potentiels ayant des projets clairs. Il s'agit entre autres :

- d'appuyer des fermes à devenir de réels pôles d'excellence concourant à l'émergence de villes rurales ;

- de doter des fermes de réelles capacités permettant une amélioration substantielle de la productivité. Les fermes bénéficiaires subissent des visites d'un comité technique qui apprécie les efforts que déploient les promoteurs ainsi que la viabilité et la rentabilité des projets.

Au total, onze (11) fermes ont bénéficié de cette subvention pour un coût total de trente quatre millions sept cent soixante sept mille (34 767 000) francs CFA.

C. Le système d'octroi de crédits remboursables.

Le centre Songhaï s'est lancé dans la concrétisation de l'appui au fermier à partir de 2001 par la mise en place d'un système d'octroi de microcrédits. Mais avec l'accroissement de la demande et des difficultés de remboursements qu'il a été mis en place une Caisse Communautaire d'Épargne et de Crédit Agricole (CCECA) en 2003. A cet effet, Songhaï a bénéficié de l'appui technique d'un conseiller mis à sa disposition par l'ONG canadienne Oxfam Québec pour la rédaction d'un manuel de procédure.

Le crédit Songhaï n'est pas réservé exclusivement aux fermiers du centre comme dans le cas des subventions mais toute structure intervenant dans l'agro-industrie peut en bénéficier.

Au total, Songhaï a octroyé la somme de deux cent quarante huit millions huit cent quatre vingt trois quatre cent quatre vingt six (248 883 486) francs de crédits depuis 2003 comme répartis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Evolution des crédits accordés par le centre Songhaï

| Année | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Montant | 17 550 000 | 37 794 450 | 52 300 520 | 23 636 800 | 28 500 750 | 38 787 766 | 17 697 200 | 32 616 000 |

5.9. La spécificité du centre Songhaï

39-. Songhaï n'est pas le seul centre qui offre des compétences pour les déscolarisés ; sa réussite est due à une combinaison de facteurs.

Une comparaison avec les autres centres de formation laisse apparaître des spécificités que des insuffisances.

Tableau 5 : Spécificités du centre Songhaï

| Elément de comparaison | Centre Songhaï | Les autres centres publics |
|-----------------------------------|--|---|
| Fondement de création | la création du centre Songhaï a été sous tendue par une philosophie de développement endogène | |
| Statut | Ong gérée selon les principes du privé | |
| Modalités d'accès des apprenants | Recrutement après étude de dossier Prise en charge gratuite des apprenants après acceptation du dossier. Une grande possibilité est offerte aux déscolarisés. | L'accès dans les centres publics est beaucoup réservés aux jeunes scolarisés .Le recrutement est fait après un test |
| Profil d'entrée des apprenants | La formation au centre Songhaï est destinée aux jeunes déscolarisés ruraux | Réservé aux jeunes scolarisés |
| Systèmes de formations | Songhaï forme pour l'auto emploi. C'est ce qui explique la non délivrance de diplôme académique | La formation dans les centres publics est sanctionnée par un diplôme. L'emploi n'est pas garanti. |
| Efficacité interne | Le centre est confronté aux difficultés d'efficacité interne | |
| Profil de sortie | Les apprenants élaborent un mémoire qu'ils soutiennent en fin de formation. Songhaï ne délivre pas de diplôme académique. | |
| Stratégie de suivi des apprenants | Il est mis en place une stratégie de suivi des formés qui se traduit par la mise en place de réseaux des formés, l'octroi de subvention, ... | |

6. CHAPITRE 3 : LE CENTRE SONGHAÏ ET L'ECONOMIE BENINOISE

6.1. Importance du centre Songhaï dans la politique de développement du Bénin

40- Au Bénin, la plupart des documents de politique et de plan stratégique accorde une place de choix au secteur agricole qui doit être le levier du développement.

Dans le Document d'orientations stratégiques de développement du Bénin 2006 – 2011, cette primauté de l'agriculture transparait dans le paragraphe ci –après :

«dans le secteur primaire, l'agriculture y est prépondérante et conserve à elle seule 24,1% du PIB. Elle reste une source importante de devises, malgré la faiblesse de la productivité, la non mécanisation, la non maîtrise de l'eau, la mauvaise organisation des filières, l'insuffisance de l'encadrement technique, le manque d'infrastructure, l'absence quasi-totale de financement des activités de production et la faible diversification des cultures d'exportations »

Pour atteindre ces objectifs, des dispositions doivent être prises en vue d'assurer la formation initiale et continue de ceux qui veulent s'investir dans l'agriculture, particulièrement les jeunes déscolarisés. Les travailleurs du secteur informel sont insuffisamment qualifiés, l'étude révèle que 70% des travailleurs dans l'informel agricole n'ont eu aucune scolarisation

Le Bénin est l'un des pays où l'agriculture reste prépondérante dans l'économie. En effet, de 1990 à 2010, le secteur primaire occupe 40% du PIB. Face à la prédominance de ce secteur, la stratégie de développement à long terme Bénin 2025-ALAFIA a consacré une place importante au secteur agricole considéré comme l'un des piliers de l'économie nationale. Elle préconise une meilleure spécialisation régionale dans la diversification de la production agricole. Par ailleurs, dans les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) dans le secteur agricole (2006-2011) et la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCR) un accent particulier est mis sur la nécessité de « promouvoir le renouveau économique par la mise en place d'un environnement économique et institutionnel de norme internationale et la diversification de la production, en particulier dans le monde rural ». Ainsi, la stratégie de développement du secteur agricole retenue passe par la promotion et le développement des filières en vue de « faire du Bénin une puissance agricole régionale, moderne, dynamique, compétitive et créatrice de richesses au moyen des actions comme la mécanisation agricole adaptée aux conditions agro écologique, la maîtrise de l'eau, la promotion de la recherche et des semences améliorées, le développement des technologies de stockage/conservation et de transformation, etc. ». Cette stratégie a été reprise et largement développée dans le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) 2008-2015 qui fait office de politique agricole nationale.

Pour relever le défi d'une agriculture dynamique, il est nécessaire de disposer des ressources humaines capables de générer des richesses de façon pérenne surtout dans un secteur comme l'agriculture qui occupe près de 75% de la population active dont la plupart des jeunes déscolarisés.

Le développement des ressources humaines agricole constitue l'une des priorités majeures du centre Songhaï : « former des ressources humaines capables de relever le défis de l'agriculture pour une production alimentaire suffisante et respectueuse de l'environnement ». La formation est alors au cœur des stratégies d'actions du centre. Elle vise à mettre à la disposition des communautés africaines des ressources locales disponibles pour créer la richesse.

Au regard de la politique nationale de développement, Songhaï est un atout pour le Bénin.

Les prestations du Centre songhaï répondent aux besoins de formation de la cible précitée et s'inscrivent dans le cadre de la politique de développement dont le Bénin a besoin.

6.2. Contribution du centre au maintient de l'environnement

42- Le Centre Songhaï a acquis une expertise dans le maintient de l'environnement. Selon les statistiques Songhaï produit cent (100) tonnes de déchets par mois qui sont valorisés pour : (1) la fertilisation du sol et la fabrication du compost, (2) la production du biogaz, (3) la production des asticots, (4) la purification des eaux usées.

Le modèle Songhaï est basé sur les interrelations entre les ressources de l'environnement, l'agriculture, la technologie, les services et l'industrie et surtout le renforcement des capacités humaines.

Dans la pratique, le modèle encourage l'utilisation des ressources locales, la combinaison de pratiques agricoles traditionnelles et modernes, l'adaptation des technologies ainsi que la diversification des activités. Grâce à ces pratiques, Songhaï intègre les concepts "zéro déchet" et "productivité totale" en ayant recours à des pratiques agricoles biologiques et écologiques.

Les sous produits utilisés par le Centre Songhaï proviennent des différentes sections de production (production animale, pisciculture, production végétale, restauration, transformation agroalimentaire...)

Tableau 6 : Schéma explicatif d'obtention des sous produits

| Mode de préparation | Avantages | Utilités |
|---|--|---|
| Produit : Fermentation du sol | | |
| LA LISTE DES FERTILISANTS ORGANIQUES : Le composte, les engrais verts, le fumier, l'effluent, le terreau les déjections animales (fiente de porc, bourse de vache, les crottes), les substrats, les plumes, les restes de cuisines et de la cantine. | Préservation de l'environnement | AUGMENTATION DU CYCLE NATUREL DU SOL : Libération progressive des substances nutritives du compost. - Présence d'oligo-élément - Amélioration de la structure du sol. |
| Produit : Biogaz | | |
| la bio méthanisation est la fabrication, grâce aux organismes vivants (bactéries), du méthane par le processus de décomposition de la matière organique en l'absence d'oxygène. les principaux produits issus de cette décomposition sont : le biogaz qui est un combustible et l'effluent qui est un engrais organique. | <p>Intérêt sanitaires La plupart des microbes responsables de nombreuses maladies telles que : la fièvre typhoïde, la dysenterie, la bilharziose, le choléra, la malaria... sont détruits au cours du processus de méthanisation ; alors que si les déjections étaient laissées n'importe où, leur contact permanent avec les populations (ou couches) les plus vulnérables, surtout rurales, et particulièrement les enfants, elles pourraient être la cause des maladies ci-dessus citées.</p> <p>Intérêt socio-économique Pour produire du Biogaz et garantir le bon fonctionnement du dispositif de production, un entretien et un suivi rigoureux sont indispensables et doivent être assurés par un Technicien. Ainsi plus le nombre d'unités de production augmente, moins il y aura de chômeurs.</p> | <p>Intérêt agronomique Désormais, avec la bio méthanisation et la production d'effluent, on pourra corriger l'infertilité de nos terres cultivables qui sont souvent pauvres ou appauvries en éléments nutritifs. L'effluent est donc un engrais organique de grande valeur capable d'apporter au sol les éléments essentiels dont les plantes ont besoin pour se développer et croître.</p> <p>Intérêt énergétiques Le Biogaz est une source d'énergie calorifique (chaleur) utilisé à plusieurs fins : à la cuisine pour la cuisson des aliments à travers un foyer économiquement amélioré simple ou par adaptation à une gazinière pour l'éclairage à travers des lampes à gaz pour faire tourner des petits moteurs à poste fixe à usage agricole comme une moto-pompe, un groupe électrogène, un moulin ... après certaines adaptations. Le Biogaz est donc convertible en d'autres formes d'énergies selon les équivalences suivantes : 0,2 m³ de butane 0,7 litre de fuel ou mazout 1 m³ de Biométhane équivaut à 0,8 litre d'essence</p> |
| Produit : Asticot | | |
| Prérequis pour produire efficacement des asticots : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mouche domestique (Musca domestica) ▪ Un substrat convenable ▪ Un produit ou une substance attirant les mouches (phéromones). Les produits utilisés pour attirer les mouches sont divers et vont des déjections animales comme celles des porcs et des poules pondeuses aux déchets issus de l'abattage des animaux à l'abattoir comme les viscères, les os, les pattes, les viandes pourries... Peuvent également servir comme « appâts » les lézards, oiseaux, rats et autres animaux | Ils constituent une source, un concentré de protéines pour les poissons, les cailles, les dindons et les pintades. Par le biais des déchets issus de la production, ils assurent une bonne fertilisation pour la production végétale. Ils protègent l'environnement des déchets primaires et secondaires en assurant leur décomposition La technique de production d'asticots est très simple et presque sans coût pour les fermiers. | <p>Les utilisations de l'asticot à Songhaï</p> <p>PISCICULTURE Ils sont utilisés pour alimenter les poissons (aussi bien les tilapia que les poisson-chat). Le service se fait deux fois par jour : matin et soir En moyenne, pour alimenter les 87 bassins de grossissement de la Pisciculture (50 m² et 0,5 m de profondeur), on nécessite 100 kg d'asticots frais quotidiennement.</p> <p>VOLAILLES Les asticots frais sont utilisés comme principal aliment pourvoyeur de protéines pour démarrer des cailleaux</p> |

| | | |
|--|---|--|
| morts. Des fruits en décomposition comme la mangue ou les restes des fruits transformés peuvent être utilisés avec succès. | | et des dindonneaux. Ces asticots frais sont aussi utilisés dans l'alimentation des pintadeaux. ENGRAIS VERT Suite à la récolte des asticots, le reste des substrats peut servir à la fertilisation directe des champs et autres vergers comme les bananiers, les palmiers, les manguiers... Ces mêmes restes peuvent également servir d'engrais pour le maraîchage, suite à un compostage préalable assurant la libération des éléments fertilisants restants. |
| Produit : Eau purifiée | | |
| Les eaux usées sont assainies par décantation ; grâce au rôle filtrant des plantes comme les jacinthes ou laitues d'eau | Cette technique permet de recycler l'eau et rend le centre autonome | L'eau assainie sert à la fin de son recyclage à l'irrigation |

6.3. Le Centre Songhaï et l'économie béninoise

Les activités de Songhaï ont une valeur ajoutée sur l'économie béninoise. L'analyse sera faite à partir de la qualification et l'utilisation de la main d'œuvre, la production agricole, la sauvegarde l'environnement

Qualification et utilisation de la main d'œuvre :

Sur le plan interne, les centres Songhaï utilisent une main d'œuvre importante. Selon les statistiques, le personnel de l'administration est estimé à plus deux cent cinquante huit (258) permanent comme occasionnel. Ce chiffre est significatif par rapport à la solution de problème de l'emploi.

Une autre contribution qui a une valeur ajoutée sur l'économie est la formation des jeunes déscolarisés qui deviennent des fermiers. A la différence du système de formation classique qui forme des diplômés, Songhaï forme des fermiers à l'auto emploi.

Le tableau de suivi des apprenants met en exergue un nombre considérable de fermiers qui se sont installés à leur propre compte. Il ressort de ces données disponibles que 416 fermiers se sont investis dans l'agriculture, 182 ont abandonné l'agriculture.

Tableau 7 : Statistique sur le suivi des apprenants ayant acquis des compétences au centre Songhaï dans différentes filières

| Les fermiers propriétaires d'une exploitation après la formation | Les fermiers qui se sont mis au service des autres dans le domaine agricole | Les fermiers utilisés dans les structures d'appui au monde paysan (ONG) | Les fermiers utilisés par le centre songhaï au Bénin et au Nigéria | Des fermiers installés sans lien formel avec songhaï |
|--|---|---|--|--|
| 165 (Porto-Novo) 35 (Savalou) 27 Parakou | 38 9 Savalou 8 Parakou | 30 5 Savalou 11 Parakou | 43 20 Savalou | 33 |
| 227 | 55 | 45 | 63 | 33 |

| Les fermiers dont Songhaï n'a pas de nouvelles | Les fermiers ayant embrassé d'autres activités en dehors de l'agriculture | Les fermiers décédés | | |
|--|---|----------------------|--|--|
| 80 63 non installé à Savalou | 24 | 5 | | |
| 143 | 24 | 5 | | |

Un des acquis des centres Songhaï du Bénin est l'attraction touristique . Selon le service de la communication, le centre Songhaï de Porto-Novo, accueille quatre mille (4000) visiteurs tant nationaux qu'étranger par mois.

Cette activité touristique a des retombées positives sur le fonctionnement du centre, car il engendre des services connexes comme le service de l'hébergement, la restauration, le cyber.

Production agricole :

Les statistiques des différents produits ne sont pas disponibles, hormis celles relatives à la production de la volaille et dérivés de 2005 à 2009 ; mais il est de notoriété que les centres Songhaï fournissent en toute saison les produits vivriers de base, la viande, la volaille et le poisson pour la consommation locale.

La contribution des fermiers qui sont sortis du centre Songhaï est significative. Installés à leur compte dans différentes zones ils sont spécialisés dans les productions ci-après :

Tableau 8 : Production par zone des fermiers sortis du centre Songhaï

| Zones | Activités menées |
|-------------------------------------|---|
| ZOU – COLLINE ET ZOU NORD | Activités menées : production de maïs, de soja, élevage des poules pondeuses, des poules locales, des lapins, des porcs et plantation de cultures pérennes comme les anacardiers, les orangers, etc |
| ZONE BORGOU | Activités menées : élevage des ruminants gros et petits, des porcs, des pondeuses, transformation agroalimentaire, artisanale, production de riz, de soja, de maïs et plantation de cultures pérennes : anacardiers, manguiers, etc. |
| ZONE ZOU SUD ATLANTIQUE NORD | Activités : élevage des pondeuses, des dindons, des poules bicyclettes, culture de manioc, de soja, de maïs, de niébé, igname, tomates, piments et plantation de palmier à huile, agrume et ananas. |
| ZONE MONO | Activités : élevage des pondeuses, aulacodes, dindons, poules bicyclettes, culture de maïs, manioc, patate douce et plantation d'agrume, agro-foresterie. |
| ZONE DE OUINHI | Activités menées : culture de soja, de maïs, plantation d'ananas, maraîchage, élevage de porcs, d'aulacodes, des pondeuses, etc. |

La sauvegarde de l'environnement

Une spécialité des centres Songhaï qui a été mis en exergue est la sauvegarde de l'environnement par le recyclage des déchets. Songhaï apporte une approche de solution aux problèmes environnementaux tels que la fertilisation des sols par des méthodes naturelles, la production de biogaz résolvant ainsi les difficultés de gestion des déchets, la production de l'asticot à partir des mouches qui sont vecteurs de plusieurs maladies et le recyclage des eaux usées.

7. CHAPITRE 4 : LEÇONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette étude, il se dégage ce qui suit :

7.1. Constat

L'offre éducative reste faible dans le domaine technique et professionnel - en ce qui concerne la branche agricole au Bénin où l'agriculture occupe 47,1% des emplois. Le nombre d'établissement technique professionnel est très inférieur par rapport au nombre d'établissement moyen général. Selon les statistiques de 2010, il existe 551 établissements secondaires publics qui scolarisent 55 3018 élèves et 1041 établissements secondaires privés qui scolarisent 68 593 élèves dans l'Enseignement Général. Dans le domaine technique et Professionnel, sur un total de dix neuf (19) établissements publics, cinq (5) ont pour vocation l'agriculture. Il y a disproportion entre le nombre d'établissements qui dispense des formations générales et le domaine technique. Ces chiffres illustrent la faiblesse de la politique éducative en matière d'enseignement technique et professionnel dans le secteur agricole qui utilise un pourcentage élevé de la main d'œuvre.

Comme une conséquence de ce qui précède, le Bénin n'exploite pas toutes ses potentialités agricoles et est encore dépendant sur le plan alimentaire, comme le témoigne, les statistiques des importations des produits vivriers. Par hypothèse, cette situation découle d'une faible couverture agricole due à la sous qualification de ceux qui travaillent dans ce secteur. Il existe des potentialités énormes qui ne sont pas exploitées

Le pourcentage des jeunes déscolarisé reste encore élevé. Selon les statistiques il est estimé à dans l'enseignement primaire, à dans l'enseignement secondaire et à dans l'enseignement technique et professionnelle. C'est encore la preuve de la faible efficacité interne du système éducatif formel. Selon une étude menée par le BIT, 95 % des emplois relève du secteur informel dont 57, 6% dans le secteur agricole. Les travailleurs du secteur informel sont insuffisamment qualifiés. Selon la même source, 70% des travailleurs dans l'informel agricole n'ont eu aucune scolarisation.

L'entrepreneuriat agricole n'est pas suffisamment valorisé dans les programmes d'enseignement scolaire au Bénin. L'enseignement agricole n'est pas suffisamment valorisé dans les curricula scolaire. A l'enseignement primaire, la réforme du système éducatif entreprise en 1990 n'a pas accordé une place à l'enseignement agricole dans les programmes d'étude, un apprenant qui termine les études primaires possède peu d'information sur l'environnement et l'agriculture, contrairement aux autres réformes particulièrement celle entreprise en 1975, connue sous le titre de l'école nouvelle qui a mis un accent particulier sur l'agriculture..

L'offre éducative est insuffisante dans le domaine agricole. L'Etat a affiché sa volonté de qualifier les acteurs du secteur agricole ; mais dans la réalité, la mise en œuvre de cette politique présente assez de limite. Hormis les collèges et Lycées agricoles publiques dont le nombre est du reste insuffisant et l'accès est écarté car prenant en compte les apprenants du système formel, la formation des jeunes déscolarisés n'est pas systématisée dans le secteur public. Les expériences porteuses entreprises par les CARDER ne se sont malheureusement perpétuées. Les initiatives privées soutenues par le partenariat ont suppléé l'Etat dans cette entreprise. Au nombre des centres existant, le Centre Songhaï répond à cette préoccupation.

Le centre Songhaï a mis en place une stratégie spécifique de formation à l'entrepreneuriat qui répond à la problématique d'acquisition de compétence des jeunes déscolarisés. Il offre une diversité de formation dans des filières indispensables pour le développement du Bénin.

L'accès au centre songhaï est assez souple et permet aux jeunes déscolarisés désireux de s'investir dans l'entrepreneuriat agricole. Il est mis en place un système d'accompagnement et de suivi post formation.

Des expériences réussies du genre du Centre Songhaï n'existe malheureusement pas dans tous les départements du Bénin où l'agriculture est l'activité dominante. Sur la carte géographique, Songhaï est présent dans quatre départements sur les douze et quatre communes sur les soixante dix sept que compte le Bénin

7.2. Recommandations

Au terme de cette étude, quelles sont les recommandations et les enseignements à tirer dans le cadre de la Triennale de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique ?

Les actions bénéfiques à entreprendre concerneront trois grands axes : (1) préservation des acquis du centre (2) institutionnaliser la formation des déscolarisés en entrepreneuriat agricole (3) révision des curricula.

➤ **Pérenniser les acquis du centre Songhaï**

Le centre a acquis une notoriété qui est reconnue de tous. Il urge de pérenniser les acquis en renforçant le dispositif de fonctionnement. Des actions en vue de l'amélioration du dispositif de la collecte et du traitement des données statistiques sont à envisager.

➤ **Etendre l'expérience du centre Songhaï dans toutes les communes du Bénin. Il aura fallu pour cela entreprendre une étude d'identification des besoins de formation en tenant compte des spécificités de chaque région**

➤ **Elaborer un document cadre d'acquisition de compétence des jeunes déscolarisés (multiplier les dispositifs de formation des jeunes déscolarisés dans le secteur agricole)**

Au Bénin, la volonté de moderniser le secteur agricole est affichée comme l'atteste ce paragraphe du Plan stratégique de relance du secteur agricole ⁽²⁾ qui affirme : « que le secteur agricole constitue l'un des leviers pour lutter contre la pauvreté. A cet effet, il préconise l'idée d'une « révolution verte » qui permettra au Bénin de devenir un pays d'économie agricole compétitive dans les prochaines années. Pour y parvenir, il recommande, entre autres, une meilleure formation des agriculteurs. »

L'offre éducative publique étant très limitée dans ce secteur stratégique, l'Etat doit encourager les initiatives privées qui offrent des compétences en entrepreneuriat agricole. L'expérience réussie du Centre Songhaï mérite d'être intégrée dans le plan de développement des communes.

➤ **Introduire des modules de formation en entrepreneuriat agricole dans les curricula**

L'émergence d'une catégorie d'entrepreneur agricole ne sera pas l'effet de hasard. Il faudra commencer par préparer assez tôt la jeunesse dans ce sens. La politique éducative doit introduire dans l'éducation de base des modules sur l'entrepreneuriat agricole dans les curricula. A cet effet, les pays peuvent s'inspirer de l'exemple du Bénin, de la Guinée, du Cameroun, et de la Tanzanie qui ont introduit entre autres l'enseignement agricole dans les curricula. (voir encadré).

Ces pays ont mis en place de nouvelle politique éducative après les indépendances et ont eu des résultats encourageants. L'idée défendue par ces réformes est que l'école ne doit pas former des citoyens qui soient en déphasage avec les réalités endogènes.

Encadré 2

Les réformes éducatives engagées durant la période postindépendance au Bénin, au Cameroun en Guinée et en Tanzanie et leurs effets sur le post primaire – Thierry HOUNTONDI, I. Bah-Lalya, J.Samof, J.P.Lefoka –ADEA Décembre 2007.

Après les indépendances, le Bénin, le Cameroun, la Guinée et la Tanzanie ont élaboré des politiques éducatives différentes dont l'objectif était d'affirmer les souverainetés nationales, refondre les systèmes éducatifs hérités de la colonisation et résoudre les problèmes qui étaient apparus avec l'émergence des nouvelles nations.

Les quatre pays ont engagé des réformes curriculaires qui visaient l'émergence d'un type nouveau de citoyen. La promotion de l'identité nationale, l'introduction des langues nationales, les cours d'idéologie, la production agricole, (Bénin, Guinée et Tanzanie) dans l'enseignement secondaire notamment, la ruralisation dans l'enseignement primaire au Cameroun ont été des options

² - version de décembre 2009.

dominantes pendant toute la période considérée. La volonté de compléter la pratique avec les enseignements théoriques était manifeste dans les politiques éducatives.

Dans les pays à tendance socialiste, les établissements d'enseignement secondaire offraient l'occasion aux élèves de s'initier à la vie pratique. Au Bénin, les sessions de coopérative scolaire obligatoire instaurées les vendredis soir était un creuset idéal de développement des talents des élèves et un moyen de faciliter le transit du monde scolaire à celui de la vie pratique. Les apprenants étaient initiés à la culture, à l'art plastique, à la musique, au théâtre, au sport.

La Guinée, quant-à-elle, a mis un accent particulier sur le développement rural. Non seulement la production scolaire était un élément important du curriculum mais des campagnes nationales d'alphabétisation ou de production étaient régulièrement lancées pour renforcer le lien entre l'école et la vie. L'année de la campagne verte faisait partie de ces campagnes. Le 16 février 1975 une charte a prescrit au Ministère du Domaine de l'Education et de la Culture d'accorder au cours du plan quinquennal de 1974-1978, la priorité dans la formation des cadres agro zootechniciens pour promouvoir la révolution verte dans les campagnes ; l'enseignement supérieur a été investi de cette mission. Les facultés d'agronomie se sont multipliées dans tout le pays.

La Tanzanie a expérimenté aussi l'apprentissage de la liaison de l'école à la vie. En Tanzanie, les programmes ont été pris en compte dans la réforme.

En réaction à l'éducation coloniale foncièrement raciale et ségrégationniste et dans la quête d'une identité nationale il a été prescrit un programme d'enseignement commun pour tous les enfants.

Le document de politique sur l'éducation « Education for Self Reliance » a défini les voies de transformation de la société capitaliste coloniale vers une société socialiste. Dans la nouvelle perspective l'école doit inculquer chez les élèves des valeurs telles que la coopération, le partage, le bien-être social et la confiance en soi. L'éducation devait apporter une attention particulière à l'alphabétisation de masse et à une meilleure intégration entre le monde du travail et celui de l'éducation. Les élèves participaient à la prise de décision dans l'école. L'agriculture était enseignée aux élèves de l'école primaire, qui étaient censés devenir des agents de changement économique et politique dans les villages ujamaa.

Au Cameroun les deux réformes étaient basées sur le concept d'une école de promotion collective, ouverte sur le milieu rural, en vue de sa transformation. Au cours de leur formation, les instituteurs animateurs, en plus des cours théoriques, recevaient également des cours pratiques. Sur le plan pratique, toutes les connaissances théoriques ci-dessus disposaient chacune d'un champ d'application approprié. A cet effet, l'IPAR a prévu : (1) des écoles primaires annexes ; (2) un jardin scolaire ;(3) un poulailler ; (4) une coopérative scolaire gérée par les normaliens ; (4) un atelier d'économie sociale et familiale ;(5) un atelier de menuiserie ; (6) un atelier de maçonnerie ; (7) un atelier de constructions métalliques ; (8) un atelier de techniques audiovisuelles (9) une salle polyvalente disposant d'un circuit fermé de TV ; (10) un atelier de dessin et d'arts graphiques ; (11) un centre expérimental d'étude du milieu et d'animation.

8. BIBLIOGRAPHIE

- 1) Etudes Nationales de perspectives à long terme, Bénin 2025 ,Edition 2000, page 177,
- 2) Ministère de la Prospective, du Développement de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la coordination de l'action gouvernementale -Observatoire du changement social . Document de suivi des indicateurs de la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté, Aout 2010, page 34,
- 3) Institut National de la Statistique et de l'analyse économique, Tableau de bord social 2008, Profils Socio économique et indicateurs de développement,
- 4) Document d'orientation stratégique de développement du Bénin 2006 – 2011,
- 5) Thierry HOUNTONDI, I. Bah-Lalya, J.Samof, J.P.Lefoka –ADEA , Décembre 2007 , les réformes éducatives engagées durant la période postindépendance au Bénin, au Cameroun en Guinée et en Tanzanie et leurs effets sur le post primaire, ADEA,
- 6) AGBOBATINKPO B. Pélagie, Aout –Septembre 2002, Etude de l'hygiène des différentes filières de transformation du centre Songhaï de Porto-Novu (Bénin), Rapport de stage –Cycle des Ingénieurs de conception – Institut Nationale de Polytechnique .Ecole Supérieur d'Agronomie,
- 7) Ahopkossi Yédodé , 2001-2002 ,Contribution du Centre Songhai à l'amélioration des systèmes de production agricole dans la sous préfecture de Savalou, , Université d'Abomey Calavi, Mémoire de maitrise, Faculté des lettres, arts et sciences humaines –option : aménagement du territoire ,
- 8) Germaine s. Agossou et Nicole E . CHODATON, 2005-2006 ,Gestion automatisée de la production à la charcuterie du Centre Songhai, , Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle , Mémoire de stage ,
- 9) Ministère de la Micro Finance et de l'Emploi des jeunes et des femmes ,Observatoire de l'Emploi et de la Formation ,Bilan de l'Emploi et de la Formation (2004-2008)N° 37, Janvier 2010,
- 10) Ministère de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, Observatoire de l'Emploi et de la Formation, Document N° 36, Décembre 2009

9. ANNEXES

LISTE DES PARTENAIRES DE SONGHAI

| N° | NOM | CONTINENT/PAYS | ACTIVITES |
|---------------------|--|----------------------|---|
| 1. | CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) | France | Soutien général |
| 2. | FED (Fond Européen de Développement) | Europe | Pour créer le centre de Tchi |
| 3. | DANIDA | Danemark | Pour créer un centre à Kinwédji |
| 4. | USAID | Coop. USA | Pour créer le Centre de Savalou & Parakou |
| 5 | Paroisse Froissy | France | Dons réguliers 2 fois par an pour diverses activités |
| 6 | Collecte pour les jeunes installés | France | Association de parrainage pour les jeunes entrepreneurs (soutien) |
| 7 | Cinq (5) agences des Nations-Unies, mais surtout (PNUD, FIDA, FAO, UNIDO, BIT) | | Renforcement des capacités techniques et organisationnelles de Songhaï pour appui dans la réplication de centres de type Songhaï dans 15 autres pays en Afrique |
| 8 | Songhai Support Group | Californie | Soutien au démarrage entre 1987 et 1990, reprise en 2008 pour organisation de containers |
| 9 | Songhaï-France | France | Relais en France depuis 1992 |
| 10 | Songhaï-Chasselay | France | Soutien à la Mécanique |
| 11 | EdM (Electriciens du Monde) | France | Electrification des sites depuis 1997 (...) |
| 12 | Telecentre.org | Canada | Mise en place de telecentres communautaires (depuis 2006) |
| 13 | RESTANCA | Espagne | Plantes ornementales (depuis 2003) |
| 14 | ADRAO (Centre de Riz pour l'Afrique) & JAICAF | Japon | Riz depuis 2006 |
| 15 | PAPEJ, PADRO, CEDEAO,... | Bénin / Burkina Faso | Partenaires nationaux ou régionaux pour la Formation depuis 2003 (envoi de groupes) |
| 16 | SACO (Service d'Assistance Canadienne aux Organismes) | Canada | Appui technique, compétences spécifiques (depuis 2007) |
| 17 | Partenariat avec Rivers State | Nigéria | Formation & construction d'un centre Songhaï (depuis 2008) |
| 18 | JTS (Jardin Tropical de Semences) | France | Semences (en cours de lancement) |
| 19 | ESF (Electriciens Sans Frontière) | France | Biogaz dans une école (en cours de lancement) |
| 20 | Collaboration avec quelques institutions techniques (Universités, Centres de recherche, ...) | Bénin & ailleurs | |
| 21 | MASHAV | Israël | Coopération technique israélienne (accord avec PNUD) depuis 2008 |
| 22 | Dr Sallier | Artemisia | Semences – en cours de lancement |
| PERSPECTIVES | | | |
| 1 | Banque mondiale & Japon via Cotonou | | Pour un nouveau centre dans la Vallée de l'Ouémé pour drainer le monde rural & dynamiser ses productions |
| 2 | Fondation Lemarchand | France | Pour développement du département Communication (publication de livrets) |

STATISTIQUE SUR L'ORIGINE DES APPRENANTS BENEFICIAINT DES FORMATIONS DE COURTE DUREE

| N° | Pays | Nbre Stagiaires | N° | Pays | Nombre stagiaires |
|--------------|-----------------|-----------------|--------------|----------|-------------------|
| 1 | Gabon | 04 | 15 | Libéria | 02 |
| 2 | Cameroun | 06 | 16 | Togo | 11 |
| 3 | CG . BRAZAVILLE | 01 | 17 | RCA | 02 |
| 4 | Ouganda | 01 | 18 | Tchad | 05 |
| 5 | Gambie | 04 | 19 | ZIMBABEW | 01 |
| 6 | Comore | 01 | 20 | USA | 03 |
| 7 | GD. BRETAGNE | 01 | 21 | Mali | 02 |
| 8 | Zambie | 13 | 22 | Cuba | 01 |
| 9 | Sénégal | 03 | 23 | France | 09 |
| 10 | Belgique | 02 | 24 | Ghana | 34 |
| 11 | Italie | 01 | 25 | Congo | 15 |
| 12 | RCI | 10 | 26 | Niger | 02 |
| 13 | Burkinan | 14 | 27 | Nigéria | 94 |
| 14 | Bénin | 245 | 28 | | |
| Total | 306 | 306 | Total | | 180 |
| | | | | | |

DESCRIPTION DES ASPECTS A PRENDRE EN COMPTE POUR LA REDACTION DU PROJET INDIVIDUEL A EXECUTER EN FIN DE FORMATION

Tableau : Aspects méthodologiques à prendre en compte par les fermiers en vue de l'élaboration de leur projet de fin de formation

Présentation du Promoteur du projet (2) Présentation du projet (3) Description géographique du site du projet (4) Description de la concurrence (5) Objectifs généraux du projet (6) Objectifs opérationnels (7) Raisons du choix des activités (8) Description du milieu physique (facteurs socio culturels, (9) Justification des activités choisies

| Production | Activités | Accès au marché | | Milieu physique | Milieu socio culturel | Capacité personnelle |
|--|-----------------------|--|--|--|-----------------------|-----------------------------------|
| | | D'approvisionnement | D'écoulement | | | |
| Préciser s'il s'agit de production végétale ou animale | Préciser les produits | Préciser la source d'approvisionnement | Préciser les marchés d'écoulement des produits | Décrire le milieu avec les atouts et les contraintes | Décrire le milieu | Décrire les atouts et les limites |

Caractéristique des spécialisations

| Variétés | Points spécifiques | Points faibles |
|--|--|-------------------------------|
| Préciser s'il s'agit de produits ou d'espèce animale | Préciser les points qui constituent des atouts | Mentionner les points faibles |

Etude du marché

| Produits | Période d'écoulement | Lieu | Clients potentiels | Marges de prix habituels | Concurrence sur le marché | Qualité concurrentiel des produits |
|----------|----------------------|------|--------------------|--------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| | | | | | | |

Fiches de données techniques

| Opérations culturales | Techniques | Période /date | Ecartement | Quantité de semence | Densité | Rendement | Dosage | Taux de perte | Quantité Disponible |
|-----------------------|------------|---------------|------------|---------------------|---------|-----------|--------|---------------|---------------------|
| | | | | | | | | | |

Fiche de données techniques de production pour l'élevage

| Critères Techniques | Démarrage | Finition |
|---------------------|-----------|----------|
| | | |

Fiches de données Economiques

| Opérations culturales | Achat | | | Main d'œuvre | | | | Montant |
|-----------------------|----------|---------------|---------|---------------------|----------------|----------------------|---------|---------|
| | Quantité | Prix unitaire | Montant | Nombre de personnes | Durée en jours | Mode de rémunération | Montant | |
| | | | | | | | | |

Fiches de données économique (production animale)

| Désignations | Effectif | Achat | |
|--------------|----------|---------------|---------|
| | | Prix unitaire | Montant |
| | | | |

Fiche de petits matériels de gestion (à utiliser aussi bien pour l'élevage et l'agriculture et les fournitures de bureau)

| Désignation | Quantité | Prix unitaire | Montant |
|-------------|----------|---------------|---------|
| | | | |
| Total | | | |

Plan de rationnement

| Nature du produit | Age en semaine | Ration | Quantité de ration par semaine | Quantité total/période |
|-------------------|----------------|--------|--------------------------------|------------------------|
| | | | | |
| | | | | |

Fiche de provende de démarrage, d'entretien et de finition

| Matières premières | Taux d'incorporation | MAT% | Energie (Kcal) | Prix unitaire | Montant |
|--------------------|----------------------|------|----------------|---------------|---------|
| | | | | | |

Fiche de cout (à utiliser aussi bien pour l'alimentation que pour les produits vétérinaires)

| Désignation | Prix unitaire | Quantité | Montant |
|-------------|---------------|----------|---------|
| Total | | | |

Plan de prophylaxie

| Age en semaine | Traitement | Durée | Produits | Dosage | Quantité |
|----------------|------------|-------|----------|--------|----------|
| | | | | | |

Fiche de cout de production pluriannuel (à utiliser aussi bien pour les produits que la volaille)

| Année | Désignation | Montant | Produits | Cout de production | Marge bénéficiaire | Prix de vente/kg |
|-------|-------------|---------|----------|--------------------|--------------------|------------------|
| | | | | | | |

Plan de production et de vente

| Année | Culture | Superficie | Quantité Disponible | Semence | quantité | | Cout de production | Marge bénéficiaire | Prix de vente /kg | Montant total |
|-------|---------|------------|---------------------|---------|-------------------|-------|--------------------|--------------------|-------------------|---------------|
| | | | | | Auto Consommation | Vente | | | | |
| | | | | | | | | | | |

Tableau d'amortissement

| Production | Désignation | Montant | Année d'acquisition | Durée amortissement | | | Cumul | Valeur nette comptable |
|------------|-------------|---------|---------------------|---------------------|--------|--------|-------|------------------------|
| | | | | Année1 | Année2 | Année3 | | |
| | | | | | | | | |

Fiche de compte de résultat (par année)

| Charges | | Produits | |
|---------------------|---------|----------|---------|
| Nature | Montant | Nature | Montant |
| Total | | | |
| Résultat (bénéfice) | | Perte | |
| Total | | | |

Budget pluriannuel de fonctionnement

| Elément | année | | | Source de financement | | |
|------------------|-------|---|---|-----------------------|-----------------|------------------|
| | 1 | 2 | 3 | Apport personnel | Apport parental | Auto financement |
| Investissement | | | | | | |
| Fonctionnement | | | | | | |
| Charges communes | | | | | | |
| Total | | | | | | |
| Cout du projet | | | | | | |
| Produits | | | | | | |
| Total | | | | | | |
| Résultat | | | | | | |

Plan de trésorerie général

| Elément | Année | |
|---------------------|-------|--|
| Encaissement | | |
| Total 1 | | |
| Décaissement | | |
| Charge commune | | |
| Total 2 | | |
| Balance | | |
| Trésorerie initiale | | |
| Trésorerie finale | | |

**REPERTOIRE DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE CEUX QUI VEULENT S'INVESTIR
DANS L'AGRICULTURE**

| N° | SIGLE | DENOMINATION |
|---|--------------|--|
| <i>Dispositif Publics d'incitation directe à l'emploi (crédit, formation, etc.)</i> | | |
| 1 | ANPE | Agence Nationale Pour L'emploi |
| 2 | FNPEEJ | Fonds National De Promotion De L'entreprise et de l'Emploi des Jeunes |
| 3 | PNDCC | Projet National de Développement Conduit par les Communautés |
| 4 | CGGC | cadre General de Gestion des Lignes de Crédit |
| 5 | FECECAM | Faitière des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel du Benin |
| 6 | UNACREP | Union Nationale des Caisses Rurales d'épargne et de Prêt |
| 7 | DPEIJ | Direction de la Promotion de l'Entrepreneuriat et De l'Insertion des Jeunes |
| 8 | ANPME | Agence Nationale Des Petites et Moyennes Entreprises |
| 9 | FNIJDL | Fonds National d'Insertion des Jeunes et du Développement des Loisirs |
| <i>Dispositifs de Création ou d'aide à la Création d'entreprise et de soutien à l'activité économique en vue de la promotion de l'emploi</i> | | |
| 1 | | Vital Finance |
| 2 | FINADEV | Financement du développement |
| 3 | | Centre de promotion et d'Encadrement des Petites et moyennes Entreprises |
| 4 | | Fonds Spécial d'Appui aux PME/PMI |
| 5 | PRSP) | Programme de Relance du Secteur Prive |
| 6 | | Centre SONGHAI |
| 7 | | Junior Achievement. |
| | DPE | Direction de la Promotion de l'Emploi |
| | | Fonds de promotion des PME PMI du Programme spécial de la DPME/MICPE |
| | (FIJ/ MJSL) | Fonds d'Insertion des Jeunes |
| | PISEA | Programme d'Insertion des Jeunes sans Emploi dans l'Agriculture() |
| | | Fond National de la Micro Finance |
| <i>Dispositifs publics de soutien (indirect)</i> | | |
| 1 | (FODEFCA°) | Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage |
| 2 | DFQP) | Direction de la Formation et de la Qualification professionnelle |
| 3 | (AGEFIB) | Agence de Financement des Initiatives de Base |
| 4 | (CAR-APFP) | Cellule de Reconversion et de suivi des Agents permanents de l'Etat partis volontaires de la fonction Publique |
| 5 | (DGFPSCS) | Direction Générale de la formation professionnelle Continue et des stages |
| <i>Dispositifs associatifs d'incitation directe à l'emploi par création d'entreprise (liste non exhaustive)</i> | | |
| 1 | CEPEPE | Centre de promotion et d'Encadrement des Petite et Moyennes Entreprises () |
| 2 | PAPME | Agence pour la Promotion d'Encadrement des Petite et Moyennes Entreprises () |
| 3 | PADME | Association pour la promotion et l'Appui du Développement des PME () |
| 4 | AGETIP BENIN | Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêts public |